

RECTORAT DE NANTES

ETABLISSEMENT : COLLEGE BELLESTRE

VILLE : BOUAYE

Contrat d'objectifs

1. ETAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Situation de l'établissement au regard des objectifs nationaux et académiques, compte tenu du projet de l'établissement

Présentation du Collège

Le collège Bellestre de Bouaye a accueilli 804 élèves à la rentrée 2015, pour une capacité de 700, soit une augmentation de 16% depuis 2011, année à partir de laquelle la capacité a été dépassée. Cette augmentation est liée principalement à une forte dynamique démographique du secteur (grande couronne Nantaise) et à un important taux de captation sur le secteur des écoles primaires (94,6 % en 2014).

Le collège, construit en 1982, a été restructuré en 2004. Durant l'été 2013, des travaux ont été engagés par le Conseil Départemental pour adapter l'établissement à cette arrivée importante d'élèves. La salle de restauration de 230 places pour un effectif de demi-pensionnaires toujours en augmentation (755 demi-pensionnaires à la rentrée 2014) sera agrandie de 50 places pour la rentrée 2016.

De plus, une révision du périmètre de recrutement par la collectivité territoriale devrait permettre à l'établissement d'assurer l'accueil des élèves dans de meilleures conditions.

Caractéristiques des élèves

Le pourcentage de boursiers est faible (le tiers du pourcentage académique). Le taux de catégories socioprofessionnelles favorisées A est inférieur au taux départemental et supérieur au taux académique et le taux de catégories socioprofessionnelles défavorisées inférieur à celui du département et de l'académie (bien qu'en légère hausse).

Le collège accueille donc un public plutôt favorisé qui ne présente que peu de retard ou d'avance à l'entrée en sixième.

Ressources humaines

Il y a 80 personnels dans l'établissement toutes catégories confondues qui travaillent bien ensemble et concourent au climat positif de l'établissement.

Les personnels enseignants sont très impliqués dans la réussite des élèves et dans la communication vers les familles. Ils sont stables (bien que cette stabilité soit relative, stagiaires, CSR, BMP...). Cette stabilité contribue à la bonne connaissance de l'établissement et de son fonctionnement.

Au cours des dernières années, avec l'arrivée d'une CPE stable, le fonctionnement de la vie scolaire a connu une amélioration importante.

Le suivi des élèves est rigoureux et associe les différents personnels sociaux et de santé ainsi que la vie scolaire. Il traduit parfaitement la grande qualité du travail collectif et collaboratif au sein du collège, ainsi que la cohérence du fonctionnement des services.

Les personnels autres qu'enseignants sont très investis et très efficaces, les agents techniques territoriaux très attachés à l'établissement, participent aussi à son image positive.

Il faut noter une grande cohérence dans la répartition des tâches et le fonctionnement des différents services.

Relations avec l'environnement

La liaison école-collège, bien établie depuis plusieurs années, est renforcée par la mise en place du conseil école-collège. En revanche la liaison collège-lycée pourrait être plus cohérente, à plus long terme et non uniquement constituée par la rencontre avec les parents de 3^{ème} et l'accueil des élèves une demi-journée.

Le collège est bien implanté dans la commune et les relations avec la municipalité sont importantes (présence au Conseil d'Administration, lien avec différents services sport, jeunesse, police municipale).

Des liens existent également avec la gendarmerie.

L'existence d'un très grand nombre de projets pédagogiques, artistiques et culturels, induit également des relations importantes avec les partenaires associatifs.

Des voyages scolaires sont organisés, ils permettent aux élèves, au-delà de leur aspect pédagogique, une ouverture sur le monde extérieur.

Deux fédérations de parents d'élèves sont représentées, au Conseil d'Administration, dans les commissions qui en découlent et dans les conseils de classe. La communication entre les deux associations et avec la direction est importante et constructive.

Points d'appui :

- Des personnels engagés et investis dans leurs missions
- Des élèves respectueux des règles de vie en collectivité

2. OBJECTIFS

3 objectifs en référence aux objectifs nationaux et académiques :

- Conforter la réussite de tous les élèves

Objectif 1 – renforcer la liaison collège lycée

- Favoriser une insertion réussie dans la société

Objectif 2 - Permettre l'apprentissage et l'exercice d'une citoyenneté responsable et réfléchie

- Ne laisser personne au bord du chemin et travailler ensemble pour la réussite de tous

Objectif 3 – Mieux accompagner les élèves les plus défavorisés et leurs familles

3. PROGRAMME D'ACTIONS ET INDICATEURS

OBJECTIF 1 – renforcer la liaison collège lycée

Cet objectif se rattache à l'axe n°4 du projet d'établissement et à l'axe n°1 du projet académique

PROGRAMME D'ACTIONS

- Mise en place de temps de rencontre entre professeurs du lycée et professeurs du collège
- Présentation de la classe de seconde et du LGT aux PP de troisième
- Travail d'acquisition d'autonomie tout au long du cycle 4
- Poursuite de la réflexion du groupe lycée de Bouaye/collèges de secteur

MOYENS MOBILISES PAR L'ETABLISSEMENT

- Formations de proximité
- Personnels du collège : équipes pédagogiques et éducatives
- Personnels du lycée
- Equipes pédagogiques et éducatives
- Partenariats extérieurs
- Suivi de cohorte

INDICATEUR(S) RETENU(S) :

- Taux de passage en 2GT
- Nombre d'élèves sans solution
- Nombre d'actions de liaison

OBJECTIF 2 – Permettre l'apprentissage et l'exercice d'une citoyenneté responsable et réfléchie

Cet objectif se rattache à l'axe n°2 du projet d'établissement et à l'axe n°2 du projet académique

PROGRAMME D'ACTIONS

- Mise en place d'un CVC
- Création d'un dossier de labellisation E3D
- Communication sur la journée de la laïcité
- Poursuite des actions CESC
- Lisibilité des parcours citoyen, avenir et de santé

MOYENS MOBILISES PAR L'ETABLISSEMENT

- Personnels du collège = équipe vie scolaire
- Personnels du collège :
 - équipe de direction
 - Comité de pilotage
- Personnels du collège : équipe vie scolaire et équipes pédagogiques
- Fonctionnement instance CESC : personnels enseignants, non enseignants, parents d'élèves, élèves, partenaires extérieurs, équipe de direction

INDICATEUR(S) RETENU(S)

- Nombre d'élèves dans le CVC
- Labellisation établissement E3D
- Nombre de classes impliquées dans la journée de la laïcité
- Pourcentage d'élèves associés aux actions CESC

OBJECTIF 3 – Mieux accompagner les élèves les plus défavorisés et leurs familles

Cet objectif se rattache aux axes n°1 et 3 du projet d'établissement et aux axes n°3 et 4 du projet académique	
PROGRAMME D' ACTIONS	MOYENS MOBILISES PAR L'ETABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none">- Révision de la procédure de constitution des dossiers de bourses- Poursuite du tutorat pour les élèves identifiés- Accompagnement du travail personnel (étude du soir)- Communication simple aux familles- Poursuite de la politique de gratuité des sorties	<ul style="list-style-type: none">- Mobilisation des secrétariats- Professeur principal- Personnels de vie scolaire- HSE- Personnel vie scolaire- HSE- Personnels du collège = équipe de direction- Budget collège
INDICATEUR(S) RETENU(S)	
<ul style="list-style-type: none">- Taux de boursiers parmi les CSP défavorisées- Taux de réussite au DNB des CSP défavorisées- Nombre d'élèves en étude du soir	

4. DUREE - MODALITES D'EVALUATION

A l'instar du projet d'établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été présenté au conseil pédagogique du 21 janvier 2016 puis retravaillé par les équipes pour une présentation au conseil d'administration du juin 2016. Il prendra effet à compter de la rentrée 2016. Il échoit à la fin de l'année scolaire 2020. Il fera l'objet d'une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois à l'IA-DASEN et au Recteur d'académie, après adoption par le C.A.

Fait à Nantes, le

Le Chef d'établissement

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale

Le Recteur de l'Académie de Nantes